Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 20 (1891)

Heft: 1

Vorwort: À nos lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXe ANNÉE N° 1. JANVIER 1891

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DE L'EXPOSITION PERMANENTE

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Villard, instituteur, à Fribourg.

SOMMAIRE. — *A nos lecteurs.* — *A propos du nouveau Livre de lecture.* — *Le matériel scolaire.* — *Partie pratique :* Mathématiques. — *Correspondances.* — *Dépôt central du matériel d'enseignement et des fournitures scolaires, Fribourg.* — *Avis.*

A NOS LECTEURS

Qu'il nous soit permis de profiter du renouvellement de l'année pour adresser tout d'abord nos remerciements à nos nombreux collaborateurs. On l'a dit souvent : l'organe d'une association ne doit pas être l'œuvre personnelle du rédacteur ; il faudrait qu'il portât à tous les associés les conseils utiles, les fortifiants exemples et les sympathies fraternelles de chacun. Tel devrait être le rôle de notre modeste messager pour les membres de notre chère Société pédagogique. Que Messieurs les Inspecteurs, que les instituteurs prennent donc une part active à la rédaction de notre revue. Plus les collaborateurs seront nombreux, plus le *Bulletin* sera intéressant et instructif. Nous espérons voir le nombre de nos collaborateurs s'accroître : c'est notre premier vœu de nouvelle année.

Non contents de rester fidèles au *Bulletin,* nos abonnés chercheront à le propager autour d'eux. Nous le leur demandons, non pas dans un but d'intérêt ou de gloriole, car aucun ne l'ignore, notre revue est une revue complètement étrangère à toute idée de spéculation.

Pour allécher l'abonné, nous aimerions avoir quelque prime à offrir ou quelque amélioration à annoncer, comme le font

la plupart des journaux. Mais le *Bulletin* n'est pas assez riche pour faire des présents et bien qu'il ne soit pas parfait, nous croyons devoir lui conserver la physionomie spéciale qu'il a eue jusqu'ici.

Quelques lecteurs ont exprimé le désir de voir accentuer le caractère religieux du *Bulletin,* d'autres voudraient que l'on accordât une place plus large aux devoirs pratiques, à la poésie et à la partie récréative. Si nous n'avons pas cru devoir faire droit à ces vœux, c'est parce que nous estimons que notre organe, comme son titre l'indique, doit se restreindre aux questions d'enseignement. Nous laissons à d'autres revues la mission de traiter les questions de religion, de politique ou de littérature. Avons-nous tort? Nous ne le pensons pas. Du reste, pas plus que le meunier de la fable, nous n'avons la prétention de contenter tout le monde.

Jamais peut-être les questions qui concernent l'éducation de la jeunesse n'ont si vivement occupé l'opinion qu'aujourd'hui. Elles figurent périodiquement aux tractanda de tous les parlements de l'Europe. Le jeune souverain d'un grand empire n'a pas cru déroger à sa dignité en leur accordant une attention prépondérante dans les réformes qu'il se propose d'introduire dans son empire. Les lois scolaires se modifient, les idées changent : partout les gouvernements s'occupent activement de l'éducation du peuple. Qui pourrait se désintéresser dans ces questions? L'éducation de l'enfance, n'est-ce pas tout l'avenir des nations?

Cet avenir appartiendra, non pas à ceux qui déplorent platoniquement les mauvais principes et les doctrines funestes qui se propagent, mais à ceux-là seuls qui savent s'emparer de l'éducation par leur activité intelligente et leur dévouement. Que ceux qui veulent diriger le mouvement des esprits se mettent à la tête de la jeunesse. S'abstenir, gémir ou suivre la marche de la société, c'est se condamner à n'avoir aucune part réelle sur sa direction.

Mais nous ne jouirons de quelque influence dans le domaine si vaste et si riche de l'éducation populaire, qu'autant que nous nous tiendrons au courant des nouvelles méthodes, des moyens perfectionnés d'enseignement, des essais de réformes, des manuels nouveaux, etc., que le flot de la publicité nous apporte

tous les jours. C'est là le but même que poursuit le *Bulletin* dans la modeste mesure de ses moyens.

Puisse-t-il donc contribuer aux efforts généreux que fait notre corps enseignant pour le progrès des études et pour la diffusion d'une éducation vraiment chrétienne. R. H.

A PROPOS DU NOUVEAU LIVRE DE LECTURE

Le nouveau livre de lecture a inauguré une nouvelle méthode dans l'enseignement de l'orthographe, de la grammaire et de la rédaction, en rattachant l'étude de ces branches aux exercices de lecture. Il est superflu de faire observer qu'il n'y a aucune obligation à suivre ces nouveaux procédés. Avec l'autorisation de son inspecteur, chaque instituteur peut encore faire usage, s'il lui plaît, d'un manuel de grammaire, d'un cours d'exercices de rédaction et de dictées.

Cependant nous ne doutons pas que l'expérience fera ressortir de mieux en mieux l'avantage de greffer l'étude de l'orthographe et de la composition sur les morceaux de lecture. Qu'il y ait de graves inconvénients à tronçonner, comme on l'a fait généralement jusqu'ici, l'enseignement de la langue maternelle, beaucoup d'instituteurs l'ont constaté et le reconnaissent. Mais suit-il de là que l'on doive *mêler* l'enseignement de la grammaire et de la rédaction avec celui de la lecture ? Aucunement. Ce sont là autant d'occupations distinctes qui ne sauraient avoir lieu simultanément. Ce que la méthode inaugurée par le nouveau livre de lecture réclame, c'est :

1° Que les exercices de langue maternelle partent, non d'une règle, d'une théorie, mais d'un exemple ;

2° Que ces exemples soient empruntés non à un texte détaché, encore inconnu, n'offrant dès lors que peu d'intérêt et souvent peu de profit, mais à un morceau de lecture présentant un sens complet ;

3° Que ce morceau ne soit autre que celui qui a été déjà lu, préalablement expliqué et compris par les écoliers, dans le livre de lecture ;

4° Que l'on fasse autant que possible trouver les règles par les écoliers eux-mêmes en appliquant la méthode socratique et se servant à l'ordinaire du tableau noir ;

5° Que les exercices, que les devoirs d'application qui suivent toute leçon, soient aussi empruntés au livre de lecture.

Voilà le fond, l'essentiel, l'idée fondamentale de la méthode.

Mais qu'on le remarque bien, cette leçon de grammaire ne